



20 avril 2020

Impact de la covid-19 sur les travailleurs du secteur informel

RÉSUMÉ

- La pandémie de covid-19 est une crise majeure qui, en frappant l'économie et le marché du travail, a d'importantes incidences en raison du chômage et du sous-emploi qu'elle engendre chez les travailleurs du secteur informel.
- Dans les zones rurales, les chaînes d'approvisionnement et les marchés agroalimentaires subissent les perturbations que causent des mesures de confinement et des restrictions imposées aux déplacements; les moyens d'existence s'en trouvent menacés, en particulier ceux des travailleurs indépendants et des salariés. Des familles sont dès lors susceptibles de recourir à des stratégies de survie aux effets pervers: vente d'actifs en catastrophe, emprunt auprès de prêteurs non agréés et travail des enfants.
- Des catégories spécifiques de travailleurs, surreprésentées dans l'économie informelle, notamment les femmes, les jeunes, les enfants, les populations autochtones et les travailleurs migrants, connaîtront une aggravation de leur précarité.
- Les interventions dans ce domaine doivent élargir la couverture sociale aux travailleurs des secteurs non structurés du monde agricole et rural, par des virements d'espèces, des distributions alimentaires ou des dotations en nature, qui doivent être effectués lorsque la nécessité s'en fait sentir. Il faut que des mesures particulières soient prises en faveur des travailleuses ayant des responsabilités familiales et des familles susceptibles de recourir au travail des enfants comme stratégie de survie, ainsi que d'autres sous-catégories touchées par la précarité. Il faut s'efforcer de maintenir les chaînes d'approvisionnement agricole et renforcer les liens des producteurs locaux avec les marchés, tout en promouvant le travail décent.

ENJEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les travailleurs du secteur informel, qu'ils soient salariés ou indépendants, composent les catégories les plus exposées au risque de perte d'emploi et de revenus. Par définition, leur emploi n'est garanti par aucun contrat et ils ne sont donc généralement bénéficiaires d'aucuns avantages sociaux ni d'aucune protection sociale; en général, ils ne disposent pas non plus d'organisations les représentant. Le travail hors réglementation est particulièrement répandu dans le secteur agricole et le monde rural, où il concerne plus de 80 pour cent des travailleurs indépendants, la majorité des travailleurs salariés et la totalité des travailleurs familiaux non rémunérés (parmi lesquels les femmes sont surreprésentées). Dans les pays en développement, plus de 90 pour cent des ouvriers agricoles ne bénéficient d'aucune réglementation du travail (Organisation internationale du Travail [OIT], 2018). La situation des travailleurs salariés dans le secteur agricole est particulièrement difficile. Ceux-ci représentent en effet près de la moitié du

total de la main-d'œuvre agricole et n'en demeurent pas moins largement invisibles pour les décideurs et les responsables des politiques publiques. Ils font déjà partie des travailleurs les plus pauvres et sont souvent employés à titre saisonnier, occasionnel ou temporaire. Cette précarité les rend plus vulnérables aux crises économiques provoquées par la pandémie de covid-19.

Les principaux enjeux à considérer sont les suivants:

- **La pandémie de covid-19 est appelée à avoir d'importantes répercussions sur les taux de chômage et de sous-emploi, en particulier chez les travailleurs du secteur informel.** L'OIT estime que, du fait de la crise actuelle, le nombre de personnes privées d'emploi, à savoir 188 millions en 2019 (OIT, 2020), augmentera de 5,3 millions (scénario «optimiste») à 24,7 millions (scénario «pessimiste»). Les mesures de confinement et de restriction de la circulation des personnes prises aux niveaux national et infranational ont entraîné l'arrêt d'activités non essentielles, ce qui a eu des conséquences néfastes sur les marchés du travail dans le monde entier, notamment dans le secteur informel. Sachant que la covid-19 se répand dans les régions où l'économie informelle est importante (Afrique subsaharienne, Asie du Sud et du Sud-Est et Amérique latine), on s'attend à ce que davantage de travailleurs non déclarés perdent leur emploi et soient confrontés à une pauvreté extrême et à l'insécurité alimentaire.
- **Les travailleurs non déclarés du secteur de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire risquent de perdre leur emploi à cause de la pandémie de covid-19, alors même que ces systèmes sont considérés comme essentiels et doivent rester opérationnels.** Les chaînes d'approvisionnement et les marchés agroalimentaires sont inévitablement perturbés par les mesures de confinement et les restrictions imposées aux déplacements. Les quarantaines strictes et la fermeture des routes perturbent la logistique, ce qui peut nuire aux plus petits intermédiaires du système de répartition et de distribution des produits. La fermeture des marchés et des écoles entraîne un manque à gagner sur les ventes et les achats et diminue la demande de produits agricoles, réduisant ainsi la demande de main-d'œuvre agricole. Lorsque les programmes d'alimentation scolaire s'approvisionnent auprès de producteurs locaux, les répercussions dommageables sur les travailleurs informels des zones rurales peuvent être encore plus importantes.
- **La réduction des possibilités d'emploi salarié risque de limiter la capacité de diversification des revenus chez les petits producteurs.** Le facteur saisonnier conditionne la demande de main-d'œuvre dans le secteur agricole. Sachant que les campagnes de plantation et de récolte réclament un surcroît de main-d'œuvre, s'il advient qu'elles se superposent aux périodes de confinements et de restriction des déplacements, les agriculteurs les plus pauvres, qui se voient ainsi privés d'un travail rémunéré dans l'agriculture, perdent une occasion majeure de se constituer un revenu familial d'appoint. Au-delà de l'agriculture, les restrictions imposées aux déplacements dans les villes particulièrement touchées ont pour effet d'empêcher les ruraux de se rendre dans les centres urbains pour y chercher un emploi de substitution. Ces mesures s'avèreront préjudiciables aux moyens d'existence des agriculteurs en limitant leur capacité d'assurer un travail rémunéré, d'embaucher des travailleurs temporaires et de vendre ou d'acheter produits et intrants, ce qui se traduit par un risque d'insécurité alimentaire accru.
- **De nombreux travailleurs non déclarés des secteurs agricoles et ruraux peuvent s'exposer et exposer leur famille à des risques supplémentaires et à la précarité.** Faute de pouvoir envisager une stratégie débouchant sur des moyens d'existence de remplacement, les travailleurs du secteur informel risquent de continuer de travailler sans adopter des mesures de prévention ni bénéficier d'une protection adéquate, s'exposant et exposant

ainsi leur famille à des risques en matière de santé et de sécurité¹. Les travailleurs saisonniers et migrants des secteurs agricoles pâtissent aussi du confinement et les travailleurs non déclarés sont confrontés à une détérioration de leurs conditions de travail, ainsi qu'à de plus grandes difficultés pour endiguer les risques en matière d'hygiène et sécurité. Ceux qui, dans les zones rurales, ne disposent que d'un accès limité aux informations et traitements médicaux utiles seront confrontés à des conséquences d'ampleur catastrophique pour leur vie et leurs moyens d'existence. En outre, lorsqu'ils subissent des pertes de revenus, ils sont susceptibles de recourir à des stratégies d'adaptation aux effets préjudiciables: vente d'actifs en catastrophe, prêts à taux usuraire auprès de prêteurs non agréés² et travail des enfants. Avec la fermeture des écoles, certains enfants peuvent être amenés à épauler leur famille dans des travaux agricoles, que ce soit dans l'exploitation familiale ou en tant que travailleurs rémunérés, ce qui peut les exposer à des tâches dangereuses ou inadaptées à leur âge. Les enfants qui travaillent déjà risquent d'être confrontés à des difficultés accrues et de devoir endosser une responsabilité encore plus lourde pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire de la famille.

- **Les femmes rurales seront plus durement touchées par les conséquences sociales et économiques de la crise.** Elles constituent 41 pour cent de la main-d'œuvre agricole mondiale. Dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne, plus de 60 pour cent des femmes travaillent dans le secteur agricole (OIT, 2019). Dans les pays à faible revenu, le taux d'emploi des femmes dans le secteur informel est plus élevé que celui des hommes, à telle enseigne qu'elles risquent davantage de subir des pertes de revenus dans la situation actuelle. En outre, les femmes rurales étant les principales dispensatrices de soins au sein de leur ménage et de leur communauté, c'est sur elles que retombe le plus souvent le surcroît des tâches ménagères lorsqu'un plus grand nombre de personnes restent chez elles pendant une quarantaine. La mise à l'écart des femmes des marchés du travail dans le monde rural peut ainsi s'en trouver accentuée, plus particulièrement si elles doivent être mises en concurrence avec les hommes pour les rares emplois rémunérés. En outre, on observe une tendance à un recul de l'accès à la santé sexuelle et génésique et à une augmentation des violences domestiques durant cette crise (ONU-Femmes, 2020)
- **Les autres catégories de travailleurs que sont les jeunes, les travailleurs des populations autochtones et les travailleurs migrants, sont elles aussi exposées au risque de pâtir de la crise de manière disproportionnée.** La probabilité qu'ont les jeunes d'occuper un emploi temporaire est deux fois plus importante que dans les catégories d'adultes et près de 80 pour cent des jeunes travailleurs occupent des emplois informels, cette proportion allant jusqu'à dépasser 95 pour cent dans les pays en développement (OIT, 2017). Dans les zones rurales plus particulièrement, la probabilité qu'un jeune occupe un emploi salarié occasionnel sans contrat est de 40 pour cent plus forte (OIT, 2017). Les populations autochtones et les minorités ethniques sont également représentées de manière disproportionnée parmi les travailleurs du secteur informel, notamment dans l'agriculture, et subissent une marginalisation particulière. De nombreux travailleurs migrants sont également soumis à des

¹ La moitié de la population mondiale au moins ne bénéficie toujours pas d'une couverture complète de prestations sanitaires essentielles (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2020). De nombreux pays à faible ou moyen revenu ont des difficultés à fournir une couverture médicale universelle (CMU), plus particulièrement aux travailleurs du secteur informel (Vilcu *et al.*, 2016). On trouvera des informations et des conseils de l'OMS concernant la pandémie de covid-2019 à l'adresse suivante: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

² Une étude portant sur plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et du Sud-Est a révélé qu'en l'absence de couverture médicale, les réactions aux crises sanitaires des personnes vivant dans la pauvreté ou un état proche de la pauvreté consistent généralement à céder leurs biens en catastrophe et à contracter des prêts auprès de prêteurs non agréés, parfois à des taux d'intérêt abusifs (CPAN, 2019).

régimes hors réglementation, ce qui les empêche d'accéder aux mesures de relance mises en place par les gouvernements (FAO, 2020a, 2020b).

EXEMPLES DE MESURES PRISES EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

Les mesures les plus couramment appliquées à ce jour sont l'instauration de petites aides en espèces et la distribution de nourriture aux catégories précaires, ainsi que des programmes d'emploi temporaire pour les travailleurs du secteur informel. Au 15 mai, un total de 181 pays avaient prévu ou introduit des programmes de protection sociale. 26 sur 181 pays (14%) ciblent spécifiquement les travailleurs informels, dont 9 pays d'Afrique, 9 d'Amérique latine et des Caraïbes, 5 d'Asie et du Pacifique, 2 d'Europe et 1 du Moyen-Orient³. Le nombre de pays a plus que doublé au cours du mois dernier (c.à.d. seulement 11 pays principalement d'Amérique latine et des Caraïbes avaient pris des mesures ciblant les travailleurs informels au 27 mars), ce qui indique la propagation rapide de la COVID-19 dans les pays à forte économie informelle.

Les programmes de virements d'espèces ciblés sont la principale forme d'assistance adoptée par 19 pays sur 26. Le montant varie selon la région et le pays, allant de 17 USD au Togo et en Tunisie à 300 USD au Salvador. La deuxième intervention majeure est l'assistance alimentaire adoptée par 4 pays. Outre un paquet alimentaire, au Rwanda et au Soudan, d'autres articles essentiels tels que du savon sont également distribués. Aux Philippines, des opportunités de travail public sont offertes aux travailleurs informels dans les services de désinfection et d'assainissement. En Indonésie, des bons subventionnés sont distribués aux travailleurs informels au chômage pour la formation et le recyclage. Au Mexique, des prêts préférentiels de 25 000 MXN (1 000 USD) sont accordés aux microentreprises familiales informelles.

Afin d'identifier et d'atteindre les bénéficiaires ciblés, certains pays utilisent des plateformes existantes qui contiennent déjà des informations sur les travailleurs du secteur informel, ou instaurent de nouveaux mécanismes d'enregistrement, tels que des sites web dédiés⁴. D'autres pays utilisent des moyens plus localisés ou les données d'utilisation des services pour identifier les bénéficiaires cibles. Au Rwanda, le gouvernement utilise l'entité administrative de base connue sous le nom d'«isibo» qui couvre 15 à 20 ménages. Les ménages peuvent se déclarer eux-mêmes à tout membre du comité au niveau administratif local en les appelant directement ou en composant un numéro gratuit dédié pour exprimer leur besoin de nourriture. Au Salvador, le gouvernement cible les ménages en analysant la consommation électrique et tous les ménages dont la consommation mensuelle est comprise entre 0 et 250 kilowatts/heure obtiennent les transferts.

Au-delà de la protection sociale, certains pays ont instauré des mesures visant à maintenir la chaîne d'approvisionnement en produits agricoles, ce qui devrait aussi profiter indirectement aux travailleurs du secteur informel. Des initiatives locales ont vu le jour dans toutes les régions pour établir des liens commerciaux directs entre les petits producteurs et les consommateurs urbains.

³ Les 26 pays sont le Burkina Faso, le Cap-Vert, l'Égypte, le Maroc, la Namibie, le Rwanda, le Soudan, le Togo et la Tunisie en Afrique, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Salvador, la Jamaïque, le Mexique et Sainte-Lucie en Amérique latine, et les Caraïbes, l'Australie, les Fidji, l'Indonésie, le Népal et les Philippines en Asie et Pacifique, la Géorgie et la Macédoine en Europe et la Jordanie au Moyen-Orient.

⁴ En Tunisie, les ménages de travailleurs informels disposant d'une carte de soin gratuite ou de tarif réduit sont enregistrés dans le système de sécurité sociale. En Égypte, ils sont enregistrés dans les bases de données sur les effectifs des gouvernorats. En Colombie, ils sont identifiés par le système national de sélection des bénéficiaires pour les programmes sociaux (SISBEN) et les bases de données de collecte des impôts. Les États-Unis mettent en place un site Web simple où les travailleurs sans papiers peuvent soumettre leur numéro de sécurité sociale et leur adresse pour recevoir une subvention en espèces par chèque. L'Argentine et le Maroc ont également utilisé l'auto-enregistrement en ligne pour ajouter les travailleurs du secteur informel en tant que bénéficiaires.

En Chine, un dispositif de soutien a été mis en place avec un certain nombre de bases d'approvisionnement en «paniers de légumes» autour des grandes villes et des villes moyennes, ce qui a également permis de créer davantage d'emplois de proximité en faveur des agriculteurs. En République de Corée, le ministère de l'agriculture a mis au point une plateforme de commerce en ligne qui relie directement les petits producteurs aux consommateurs afin de garantir l'accès des agriculteurs au marché et celui des consommateurs urbains aux produits frais. En Autriche et en Allemagne, des plateformes ont été mises en place pour faire correspondre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur agricole. Les agriculteurs peuvent indiquer leur demande de main-d'œuvre et de travailleurs saisonniers, tandis que ceux qui sont touchés par le chômage ou le sous-emploi, temporaire ou permanent, peuvent faire connaître leur disponibilité.

POLITIQUES PUBLIQUES PRÉCONISÉES

Les recommandations formulées doivent tenir compte des politiques actuelles en matière d'emploi et de protection sociale, ainsi que des disparités préexistantes entre les sexes et les âges sur le marché du travail rural. La mise en œuvre des différentes interventions peut se faire en synergie.

- **Octroyer un dédommagement temporaire par des distributions alimentaires en nature ou sous forme de bons d'achat ou opérer des virements d'espèces ciblés, à l'intention des travailleurs du secteur informel qui ne sont pas en mesure de travailler, ou encore effectuer des versements uniques universels en espèces.** En plus d'utiliser les systèmes et bases de données existants, qui contiennent des informations sur les travailleurs du secteur informel, et de mettre en place des mécanismes simples leur permettant de solliciter en ligne une aide d'urgence, œuvrer avec les organisations de ces travailleurs et le secteur associatif pour améliorer le ciblage des mesures prises.
 - Veiller à ce que les mesures de protection sociale fassent partie d'un train de mesures comprenant un accompagnement en matière de santé et d'hygiène et qu'elles aident les travailleurs pauvres à rembourser leurs prêts et à payer leur loyer et leurs factures d'abonnement aux réseaux collectifs.
 - Associer les mesures susmentionnées à des mesures financières pérennes (microcrédits, micro-assurances, prêts collectifs, etc.) pour aider au redressement financier des travailleurs du secteur informel tout en préservant ces derniers du piège de l'endettement après la crise.
 - Adopter des plans de relance visant à soutenir l'emploi et l'économie, sans en exclure les micro-entreprises, ni les petites et moyennes entreprises.

- **Offrir un accompagnement ciblé, en faveur des travailleuses ayant des responsabilités familiales, des familles qui peuvent avoir recours au travail des enfants comme stratégie de survie et d'autres catégories vulnérables de travailleurs du secteur informel.** Cet accompagnement peut comprendre des distributions ciblées de sommes en numéraire, de vivres ou de biens en nature, ainsi qu'un soutien à distance (campagnes radiophoniques, par exemple) destiné à sensibiliser ces personnes et faire écho à leurs besoins.
 - Inclure les femmes et les jeunes dans la prise de décisions en matière d'intervention et de redressement, par exemple en exploitant au mieux les capacités de leurs organisations ou de leurs dirigeants.
 - Assurer l'accès des jeunes en âge scolaire à des moyens d'éducation et d'apprentissage de substitution, en tenant compte de la fracture numérique que peuvent connaître les zones rurales et les ménages fragilisés (utiliser des radios là où internet n'est pas

disponible, par exemple). Après la crise, proposer des formations complémentaires aux élèves qui n'ont pu bénéficier de solutions d'étude à distance.

- Veiller à diffuser de manière systématique les messages relayant l'importance de la scolarisation et de la protection des enfants contre les travaux dangereux. La prévention des grossesses d'adolescentes pendant les périodes de confinement doit faire l'objet d'une attention particulière⁵.
- Assurer la liaison avec le secteur associatif pour diffuser des informations sanitaires actualisées dans le but de diminuer la propagation de la covid-19, sans perdre de vue que les personnes vulnérables ont moins accès à l'information.

□ **Maintenir les chaînes d'approvisionnement agricole et renforcer les liens des producteurs locaux avec le marché, tout en promouvant le travail décent et en instaurant des mécanismes de mise en correspondance de la main-d'œuvre qui permettent aux travailleurs du secteur informel d'accéder aux emplois disponibles dans les filières agroalimentaires.**

- Assurer la liaison avec les administrations locales afin de promouvoir les liens avec le marché au niveau de la micro-distribution (instaurer des livraisons de légumes d'origine locale, par exemple). Envisager l'octroi de laissez-passer destinés à alléger les problèmes logistiques dans le cadre des restrictions imposées à la circulation des personnes.
- Favoriser les plateformes de mise en correspondance de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le système agroalimentaire. Dans la mesure du possible, proposer des services de conseil et d'intermédiation dans la recherche d'emploi en ligne et par téléphone.
- Encourager, soutenir et suivre les employeurs de travailleurs agricoles salariés afin de garantir davantage d'indemnités maladie, de protections et d'informations pour les travailleurs sur le terrain.

LE RÔLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aidera les ministères à élaborer des politiques publiques qui répondent aux besoins des travailleurs du secteur informel de l'économie rurale dans le cadre de la riposte à la covid-19.
- À brève échéance, la FAO passera en revue les mesures et les programmes adoptés en soutien aux travailleurs du secteur informel et en dressera l'inventaire, en particulier s'agissant des secteurs agricole et rural, et elle diffusera des informations sur l'expérience acquise.
- À brève échéance, la FAO sollicitera les catégories vulnérables de travailleurs du secteur informel, celle des jeunes ruraux notamment, afin que ceux-ci expriment leurs préoccupations, indiquent de quel accompagnement ils ont besoin et fassent connaître les stratégies d'adaptation que leurs organisations mettent en place pour faire face à l'urgence.
- À moyen et long termes, la FAO aidera ses États membres à intégrer des mesures de promotion de l'emploi rural décent dans les stratégies et plans de relance qui seront mis en place, en accordant l'attention nécessaire aux travailleurs du secteur informel et aux inégalités entre les sexes dans les secteurs agricole et rural.
- À moyen et long termes, la FAO collaborera avec d'autres organisations, dont l'OIT, en vue d'accompagner la structuration de l'économie rurale informelle, notamment en investissant dans des chaînes de valeur agroalimentaires inclusives, en créant des emplois plus

⁵ Lors de la crise d'Ebola, un pic a été observé dans le nombre des grossesses.

nombreux et de meilleure qualité dans les zones rurales et en soutenant l'organisation et la représentation des travailleurs ruraux du secteur informel.

RÉFÉRENCES

- Chronic Poverty Advisory Network (CPAN).** 2019. Health, resilience and sustainable poverty escapes. www.chronicpoverty.org/resources/2019/3/7/health-resilience-and-sustainable-poverty-escapes-a-synthesis (page web consultée le 27 mars 2020).
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale - Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE).** 2020. *Conséquences de la pandémie au COVID-19 pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (SAN)* Rome.
- Comité permanent interorganisations.** 2020. *How to include marginalized and vulnerable people in risk communication and community engagement.*
- FAO.** 2017. *Le travail des enfants dans l'agriculture lors de crises prolongées et dans des contextes fragiles et humanitaires.* Rome.
- FAO.** 2020a. *COVID-19 and gender.* Rome.
- FAO.** 2020b. *Migrant workers and the COVID-19 pandemic.* Rome.
- FAO.** 2020c. *Social protection and COVID-19 response in rural areas.* Rome.
- Folha De S. Paulo.** 2020. Câmara aprova ajuda de R\$ 600 a informais, e mãe chefe de família receberá R\$ 1.200. www1.folha.uol.com.br/mercado/2020/03/camara-aprova-ajuda-de-r-600-a-informais-e-mae-chefe-de-familia-recebera-r-1200.shtml (page web consultée le 27 mars 2020).
- Fonds monétaire international (FMI)** 2019. The global informal economy. <https://blogs.imf.org/2019/10/30/the-global-informal-economy-large-but-on-the-decline> (page web consultée le 27 mars 2020). Washington.
- Forum économique mondial.** 2020. The coronavirus fallout may be worse for women than men. Here's why. www.weforum.org/agenda/2020/03/the-coronavirus-fallout-may-be-worse-for-women-than-men-heres-why (page web consultée le 31 mars 2020).
- Gentilini, U.** 2020. New update on country social protection responses to COVID-19. www.ugogentilini.net (page web consultée le 27 mars 2020).
- Gentilini, U., Almenfi, M. & Orton, I.** 2020. *Social protection and jobs responses to COVID-19: A real-time review of country measure.* A «living paper», version 2.
- OIT.** 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: Un panorama statistique.* Genève.
- OIT.** 2019. *Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale.* Genève.
- OIT.** 2020. Comment le COVID-19 va-t-il affecter le monde du travail? https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_739206/lang-fr/index.htm (page web consultée le 27 mars 2020). Genève.
- OIT.** 2020. Informal economy in South Asia. <https://www.ilo.org/newdelhi/areasofwork/informal-economy/lang-en/index.htm> (page web consultée le 27 mars 2020). Genève.

- ONU Femmes. 2020. Gros Plan: L'égalité des sexes compte dans la réponse au COVID-19. <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response> (page web consultée le 27 mars 2020). New York (États-Unis d'Amérique).
- Organisation internationale du Travail (OIT). 2017. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017: Les voies possibles vers un meilleur avenir du travail*. Genève.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2020. Universal Health Coverage. <https://apps.who.int/gho/portal/uhc-financial-protection-v3.jsp> (page web consultée le 27 mars 2020). Genève.
- Smith, J. 2019. Overcoming the 'tyranny of the urgent': integrating gender into disease outbreak preparedness and response. *Gender & Development*, 27(2): 355-369.
- The Bangkok Post. 2020. Cash handouts for informal workers <https://www.bangkokpost.com/thailand/general/1885640/cash-handouts-for-informal-workers> (page web consultée le 30 mars 2020). Bangkok.
- Vilcu, I.y, Probst, L., Dorjsuren B. & Methauer, I. 2016. Subsidized health insurance coverage of people in the informal sector and vulnerable population groups: trends in institutional design in Asia. <https://doi.org/10.1186/s12939-016-0436-3>. *International Journal for Equity in Health*, 15(165).

REMERCIEMENTS

Les principaux auteurs de cette note d'information sont Hitomi Ho et Ileana Grandelis, respectivement responsable de l'emploi des jeunes ruraux et chargée de programme. Regina Kistler et Anna Befus, du Département économique et social de la FAO, ont collaboré à son élaboration.

